

AUDITION CONSEIL

Mieux entendre dans le bruit



David DÉSAGES
Audioprothésiste D.E.

À l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition, AUDITION CONSEIL vous invite à faire le point sur votre audition. Les explications de votre audioprothésiste AUDITION CONSEIL.



Nouveau en 2021
vos aides auditives
100% Santé
avec reste à charge à 0€*

Afin d'améliorer l'accessibilité à l'appareillage et pour mieux contrôler la qualité de la prise en charge, les pouvoirs publics ont mis en place la politique « 100% Santé ». Cette nouvelle législation fait évoluer la base de remboursement des appareils auditifs par la Sécurité sociale, complétée par les mutuelles selon le contrat de chaque assuré. **Renseignez-vous auprès de votre audioprothésiste !**

* Reste à charge 0€ avec un contrat mutuelle responsable pour un appareillage de classe 1

Dans la majorité des cas de baisses d'audition, nous perdons dans un premier temps la sélection fréquentielle qui permet de distinguer le bruit de la parole. Par ailleurs, nous commençons par perdre les sons aigus et médium avant les graves. Ainsi, nous percevons toujours les bruits environnants, souvent graves, pour entendre plus difficilement les voix, plus aiguës. La difficulté à entendre dans le bruit est la première alerte d'une perte auditive.

L'importance de corriger rapidement ce problème auditif

Prise à temps, la perte auditive est très facile à traiter : il suffit de corriger les fréquences manquantes avec un appareil. Par contre, lorsque le problème auditif s'est installé, le nerf auditif est moins plastique : le cerveau interprète moins bien les sons et il est plus difficile de retrouver un confort auditif.

Un accompagnement personnalisé sur le long terme

Pour vous offrir un confort auditif optimal, votre audioprothésiste AUDITION CONSEIL vous accompagne dans toutes les étapes de votre appareillage. Après un bilan auditif⁽¹⁾ offert, nous vous proposons un essai gratuit d'un mois⁽²⁾ durant lequel nous restons à votre disposition pour affiner les réglages. Chez AUDITION CONSEIL, le suivi est compris dans le prix de l'appareil car il est primordial. D'abord, parce que l'appareil doit être régulièrement entretenu, mais également car votre audition peut évoluer, nécessitant de nouveaux réglages. C'est grâce à ce suivi régulier, en moyenne tous les 3 à 4 mois, que le professionnalisme de nos audioprothésistes est reconnu partout en France. Alors n'hésitez plus ! Prenez rendez-vous dans votre centre AUDITION CONSEIL pour faire le point et découvrir les solutions que nous avons sélectionnées pour vous.

AUDITION CONSEIL partenaire de la JNA

AUDITION CONSEIL accompagne l'association **Journée Nationale de l'Audition** depuis sa création. Nos audioprothésistes soutiennent localement l'association dans les actions qu'elle met en place pour la prévention auditive. Ils se mobilisent pour informer le grand public à tous les âges sur les risques liés à l'audition et sur les moyens de conserver une bonne santé auditive.



COVID-19 : Nous sommes engagés et équipés pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires.



335 centres partout en France ■ auditionconseil.fr   